



ŒUVRES SOCIALES DANS LE ROUGE : A BOUT DE SOUFFLE, ET EN DANGER

Issoire, le 16 novembre 2020.

Nous vous avons déjà informé.es de l'impact du chômage partiel sur la masse salariale de l'usine pour les années 2020 et 2021.

Suite aux deux premières périodes de chômage partiel de l'usine entre Mars et Octobre 2020, va suivre une troisième période de chômage de longue durée, **de Novembre 2020 à Décembre 2021**.

Ces périodes de chômage avec prise en charge de nos salaires à hauteur de 60% par l'Etat vont **faire faire une économie phénoménale à nos patrons** sur la masse salariale : le budget 2020 et les budgets futurs des œuvres sociales de l'usine d'Issoire s'en verront fortement pénalisés.

A cela vont s'ajouter : la baisse des effectifs, les départs naturels, le PSE déguisé de 80 personnes et les départs forcés qui vont également fortement diminuer le volume de la masse salariale.

Sur le tableau suivant nous vous communiquons le « réalisé exercice 2019 », le « budget prévisionnel 2020 » et une vision pour l'année prochaine.

Vous constaterez que la dotation des œuvres sociales est de 1,79%. La différence de dotation entre 2019/2020/2021 est due à la **baisse de la masse salariale du site = chômage partiel + baisse des effectifs**.

Sur la première colonne du tableau ci-dessous, vous pouvez analyser la **dotation du CSE et le résultat définitif de l'exercice 2019, année sans chômage ni baisse des effectifs comme en 2020**.

La seconde colonne est le **prévisionnel de l'année 2020, en prenant en compte l'impact positif dans le solde de l'exercice, l'annulation des colonies été et les arbres de Noël**.

L'impact négatif, et la baisse de la **dotation qui passe de de 1 114 123,64€ à 945 000€**, suite à la mise en place du chômage partiel entraînant une perte de 170 000€ de dotation.

Sans l'annulation des colonies d'été le solde 2020 aurait été négatif d'environ 130 000€ ce qui prouve que le système actuel est à bout de souffle.

La 3ème colonne représente **ce que serait le budget prévisionnel de l'année 2021**, avec une **baisse de la dotation pour le CSE, consécutive au chômage partiel à hauteur de 40%**, et la baisse de l'effectif en **CDI qui passe de 1598 salarié.es au 1^{er} janvier 2020 à 1470 salarié.es** en décembre 2021.

La perte de dotation avoisinera les 474 000€ = 1 114 123,64€ (dotation 2019 – 640 000€ (dotation prévisionnelle 2021) ce qui nous amènera à un solde négatif **de 540 600€**.

BUDGET DU CSE	2019	2020	2021
	REALISE	budget prev	budget prev
Dotation = 1,79% de la masse salariale	1 114 123,64	945 000,00 €	640 000,00 €
Certification des comptes du CE	15 000,00	15 000,00 €	15 000,00 €
Total recettes (M.S+certification)	1 129 123,64	960 000,00 €	655 000,00 €
Gestion	99 811,47	105 000,00 €	105 000,00 €
Enfance	82 323,59	56 250,00 €	101 000,00 €
Colonies	541 783,64	151 000,00 €	574 000,00 €
Loisirs vacances	349 202,53	362 000,00 €	362 000,00 €
Culturelle	920,01	1 500,00 €	1 500,00 €
Sport	3 804,24	1 320,00 €	3 500,00 €
Sociale	15 823,00	1 500,00 €	30 000,00 €
Associations Loi 1901	18 599,00	5 350,00 €	18 600,00 €
Investissements	0,00	0,00 €	0,00 €
Total dépenses	1 112 267,48	683 920,00 €	1 195 600,00 €
Solde de l'exercice	16 856,16	276 080,00 €	-540 600,00 €

Aujourd'hui, deux solutions se présentent à nous :

1. La direction maintient sa dotation malgré l'impact du chômage partiel. **Malheureusement** elle n'est pas dans cette logique. Elle a toujours répondu négativement à nos demandes, même si elle en a pleinement les moyens, la publication des derniers résultats le prouve.

2. Demander aux salarié.es de l'entreprise de faire des efforts sur les prochaines années car les budgets ne nous permettront plus de maintenir l'existant.

Vous le constatez dans le tableau ci-dessus, le solde prévisionnel de l'exercice 2021 devrait être négatif de 540 600€ la réserve de 2020 frôlera les 276 080€ la différence des deux s'élève à **264 520€.**

C'est l'effort financier que nous allons devoir faire avec les autres organisations syndicales, pour construire le budget prévisionnel 2021.

Cet effort important, nous pouvons le faire que sur les deux commissions à gros budget :

- **Colonies de vacances 574 000€.**
- **Loisirs vacances 362 000€.**

D'ici la fin de l'année nous allons faire des propositions dans ce sens, sur la location des Mobiles Home, sur les chèques-vacances et les colonies de vacances d'hiver et d'été.

Nous prendrons bien sûr en compte la situation actuelle, les pertes de salaires imposées au personnel par le chômage partiel, la baisse et la suppression des primes, des forfaits pour ne pas impacter encore plus les plus petits salaires, qui ont grandement besoin des œuvres sociales, afin d'être les plus justes et équitables pour toutes et tous.